

Économie



●●●
Pêche, tourisme, agriculture... les secteurs de la coopération.

Maroc-Tanzanie

Un nouvel élan pour la coopération

● Dans le cadre de la visite officielle qu'effectue le souverain en Tanzanie, 22 conventions et accords bilatéraux ont été signés entre les deux pays. La dynamique de coopération entre le Maroc et la Tanzanie va connaître un nouvel élan, eu égard aux domaines concernés par ces accords qui mettent l'accent sur l'aspect économique, mais aussi sur le développement.

La coopération entre le Maroc et la Tanzanie vient de s'enrichir de 22 conventions et accords bilatéraux qui ont été paraphés, lundi dernier à Dar Es Salam, dans le cadre de la visite officielle que le souverain conduit dans ce pays. La Tanzanie a, en effet, constitué la seconde étape de la tournée royale en Afrique de l'Est et, à l'occasion de cette visite, les deux pays ont insufflé une nouvelle dynamique à leurs relations bilatérales. C'est le roi Mohammed VI qui a présidé la cérémonie de signature des accords en compagnie de son homologue tanzanien, John Pombe Magufuli. Les conventions paraphées portent sur plusieurs domaines, notamment économique, scientifique et culturel, ainsi que dans le secteur des hydrocarbures, des énergies, mines et géologie. Elles ont également porté sur des accords en matière de transport aérien, d'agriculture, de pêche maritime, d'engrais, d'énergies renouvelables et de tourisme. Les deux pays ont également convenu de l'établissement d'un mécanisme de consultations politiques ainsi que l'établissement et le développement de l'assurance

de la culture en Tanzanie, la promotion de clusters industriels et logistiques ainsi que le développement de corridors logistiques et ferroviaires entre les ports et les clusters industriels en Tanzanie. Ces accords et conventions portent également sur le partenariat entre les patronats des deux pays, la santé, le secteur des banques, la promotion et le financement des échanges commerciaux et de l'investissement en Afrique, l'assurance, ainsi que la création d'une unité de valorisation et de conditionnement de thé haut de gamme.

Coopération win-win

La signature de ces conventions vise, globalement, à renforcer le cadre juridique régissant la coopération entre les deux pays, s'inscrivant en droite ligne de l'orientation royale tendant à renforcer le partenariat Sud/Sud. Dans une allocution prononcée à cette occasion, le président tanzanien a tenu à réaffirmer la volonté de son pays, mais aussi à renforcer la coopération avec le Maroc. John Pombe Magufuli a d'ailleurs souligné que les 22 accords de coopération signés aujourd'hui permettront de contribuer à l'indus-

trialisation, à la transformation et à la modernisation de l'économie de la Tanzanie, pays qui regorge de ressources naturelles et minières. «Je voudrais dire à l'ensemble des investisseurs et opérateurs économiques marocains que le moment est venu de renforcer davantage les relations économiques entre nos deux pays», a déclaré le président Magufuli. Le président tanzanien n'a pas manqué de se réjouir des bonnes relations qui lient aujourd'hui Rabat et Dar es Salam. Lors de la cérémonie, plusieurs responsables gouvernementaux des deux pays se sont relayés afin de témoigner de l'ampleur des relations entre les deux pays mais aussi sur les perspectives de coopération dans le sillage de la visite royale en Tanzanie. Pour le ministre tanzanien des Affaires étrangères et de la coopération, Augustine Mahiga, la signature de ces conventions marque un nouveau chapitre dans l'histoire des relations entre le Maroc et la Tanzanie dans le sens où la visite royale a permis de promouvoir les relations bilatérales aussi bien sur le plan diplomatique que sur celui économique. Le chef de la diplomatie tanzanienne a également salué la tenue, ces trois der-

niers jours à Dar es Salam, du premier Forum maroco-tanzanien pour le commerce et l'investissement, marqué par la participation d'une pléiade de responsables, d'opérateurs économiques et d'investisseurs des deux pays. Pour sa part, le ministre tanzanien de l'Industrie, du commerce et de l'investissement, Charles John Mwijage, a présenté à cette occasion les recommandations du rapport ayant sanctionné les travaux dudit forum, soulignant l'importance du travail réalisé au cours de cette rencontre inaugurale qui permettra d'inscrire dans la durée la coopération économique bilatérale. Parmi les recommandations de ce rapport figure le renforcement de la connexion aérienne entre le Maroc et la Tanzanie à travers l'ouverture, notamment, d'une ligne directe, a relevé le ministre tanzanien.

Partenariat durable

Dans leurs interventions, les officiels marocains accompagnant le souverain se sont inscrits dans le même sens. Le ministre des Affaires étrangères et de la coopération, Salaheddine Mezouar, a mis exergue l'aspect historique de la visite officielle du roi en Tanzanie car elle marque un nouveau chapitre dans les relations entre les deux pays, soulignant qu'il était bel et bien temps de travailler ensemble pour bâtir un partenariat durable. Pour Mezouar, la signature de ces 22 conventions et accords bilatéraux traduit dans les faits le modèle tangible de coopération Sud-Sud prôné par le roi en faveur de la promotion et du développement de l'Afrique. De son côté, la présidente de la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM), Miriem Bensalah-Chaqqroun, a relevé que cette première visite officielle du souverain en Tanzanie dénote de la valeur stratégique accordée par le roi au développement d'une nouvelle dynamique Sud-Sud, en particulier au niveau de cette partie du continent. «Aujourd'hui, les opérateurs économiques tanzaniens et marocains peuvent bâtir des liens durables, comme en témoignent les résultats du premier Forum maroco-tanzanien qui a montré le grand potentiel de ces relations», a souligné la patronne des patrons, ajoutant que les accords signés à cette occasion seront un levier pour la coopération économique bilatérale.

●
 PAR **ABOUBACAR Y. BARMA**
 a.barma@leseco.ma